

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 4 juillet 2022

L'an deux mille vingt-deux, le quatre juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le 28 juin 2022, s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence du Maire, Sylvain QUOIRIN.

Présents : Mesdames Stéphanie COLIN, Véronique DECELLE, Aurélie QUEHEN et Evelyne WILFART.
Messieurs David ALRIVIE, Éric DE AZEVEDO, Jean-Pierre GALLOIS et Sylvain QUOIRIN.

Pouvoirs : Danielle CHARTON donnant pouvoir à Stéphanie COLIN
Audrey LONJARET donnant pouvoir à Evelyne WILFART
Victor SALGUEIRO SENRA donnant pouvoir à Éric DE AZEVEDO
Thierry BRUGGEMAN donnant pouvoir à Jean-Pierre GALLOIS

Absents excusés : Christelle FOUCHÉ, Christian BONNEMAISON et Philippe ROBIN
Secrétaire de séance : Véronique DECELLE

Le compte rendu de la séance du 30 mai 2022 est adopté à l'unanimité.

Modification du PLU - Intégration des zones humides N° 001 – 04/07/22

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de modifier le PLU en intégrant les zones humides étudiées par l'entreprise SEGI.

Le choix du cabinet pour procéder à l'intégration des zones humides dans le Plan Local d'Urbanisme de la commune est le cabinet Mosaïque Urbaine.

Le montant est de 4 900.00 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Donne son accord**
- **Autorise le Maire à signer et à effectuer toutes les démarches nécessaires à cette fin.**

Vote : Pour 12

Installation plateaux dans la Grande rue – Plan de financement N° 002 – 04/07/22

Monsieur le Maire, informe le Conseil Municipal qu'il convient d'établir le plan de financement pour l'aménagement de la Grande Rue dans le but de ralentir la circulation en créant deux plateaux normalisés pour les poids lourds.

Le coût estimatif des travaux est de 8 791 € HT.

Il expose le plan de financement suivant :

Dépenses		Recettes	
Désignation	Montant HT	Désignation	Montant HT
Travaux Entreprise Eurovia	8 791.00 €	Département 60 % Amendes de police	5 275.00 €
		Fonds propres	3 516.00 €
TOTAL	8 791.00 €	TOTAL	8 791.00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **APPROUVE** les travaux ci-dessus
- **AUTORISE** le Maire à signer et à effectuer toutes les démarches nécessaires à cette fin.
- **CHARGE** le Maire de demander les subventions au taux maximum, (notamment au conseil départemental au titre des amendes de police).

Vote : Pour 12

**Décision modificative n°1 – Budget EAU
N° 003 – 04/07/22**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil de la décision modificative à prendre au budget EAU 2022 afin de pouvoir régler l'avance forfaitaire de l'entreprise COLAS.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **DECIDE** la modification suivante :

Désignations	Augmentation sur crédits ouverts	Diminution sur crédits ouverts
D 213 – Constructions		9 000.00 €
D 238 – Avances et acomptes versés sur commandes	9 000.00 €	

- **DONNE** son accord, pour le virement de crédit ci-dessus.
- **AUTORISE** le Maire à signer et à effectuer toutes les démarches nécessaires.

Vote : Pour 12

INFORMATIONS

- **Conseil municipal des enfants :**

A eu lieu le mardi 28 juin, avec la classe de CE2.

Deux projets ont été retenus :

- Peinture au sol dans la cour d'école
- Panier de basket sous le préau

- **Commission voies douces :**

Création de voies piétonnes pour rejoindre les hameaux.

- **Travaux :**

L'entreprise COLAS procède aux réparations sur le réseau Saint Fiacre, Rue Monjou et aux Pommerats.

- **Marché des 4 saisons :**

Les travaux de toiture vont débuter.

- **Manifestations des 13 et 14 juillet 2022.**

Date du prochain conseil municipal :

Lundi 12 septembre 2022 à 19 heures

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.
et ont signé au registre les membres présents.**

Délibération n° 001 – 04/07/22 : Modification du PLU - Intégration des zones humides

Délibération n° 002 – 04/07/22 : Installation plateaux dans la Grande rue – Plan de financement

Délibération n° 003 – 04/07/22 : Décision modificative n°1 – Budget EAU